



CLUB ENTREPRISES

# maison des Arts

THONON-EVIAN

## Le club Entreprises de la Maison des Arts Thonon-Evian

### Construction d'une image dynamique et de qualité pour le territoire du Chablais

---

L'idée du club est de réunir des acteurs de la société civile qui participent à la vie économique du Chablais et qui souhaitent œuvrer à la construction d'une image dynamique et de qualité pour ce territoire. Le club entreprise aura pour mission de soutenir l'action de la Maison des Arts et en particulier l'accueil de productions et d'artistes prestigieux, de haut niveau et particulièrement recherchés par les grandes salles européennes.



### La Grange au lac : un lieu exceptionnel pour l'accueil du club entreprise

---

Née en 1993 de l'amitié entre Antoine Riboud, le président de BSN (qui deviendra Danone), et le célèbre violoncelliste Mstislav Rostropovich, la grange au lac est dessinée par l'architecte Patrick Bouchain. Réalisée en bois, cet auditorium comprend 1200 places et une scène de 260 mètres carrés, entouré d'une haie de bouleaux séchés. Cette salle réputée dans le monde entier est repérée pour avoir l'une des meilleures acoustiques pour la musique classique de la Région Rhône-Alpes. C'est dans ce lieu que la Maison des Arts organise avec ses partenaires, l'orchestre des Pays de Savoie et l'Evian Resort, la saison de concerts Musique à la Grange. Elle est ainsi l'écrin que la Maison des arts se propose d'avoir pour y accueillir lors des concerts de musique classique ou de jazz son club Partenaire.

## Vie de club

---

Animée par le directeur de la Maison des Arts, en lien avec le Groupement des Industriels du Chablais, et les membres du club qui le souhaitent, le club entreprise a pour ambition de créer des liens supplémentaires entre ses membres.

### Pour cela sera mis en place :

---

- Une lettre informatisée permettant d'informer de façon prioritaire les membres du club de la programmation et des choix de sorties collectives et des surprises qui pourront s'organiser à ces occasions ;
- La possibilité de réserver des places privilèges club en première catégorie pour la Grange au lac sur les soirées choisies ;
- Un contact pour l'organisation de soirées que les entreprises souhaiteraient envisager pour leurs clients ou leur personnel à des tarifs étudiés.

### Les Membres du club :

---

Les personnes qui souhaitent participer à cette action deviennent membres du club entreprises de la Maison des Arts et ainsi membres de l'association. Ils en sont aussi les mécènes.

### Etre Mécène :

---

Vous permet de réduire votre impôt.

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a créé un dispositif fiscal très incitatif (doublant l'avantage fiscal antérieur).

#### Les grandes lignes sont les suivantes :

- Une réduction de votre impôt sur les sociétés de 60% du montant des dons aux œuvres et organismes d'intérêt général, dans la limite d'un plafond de 0,5% de votre chiffre d'affaires H.T. (avec la possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement de ce seuil).
- Des contreparties en communication et relations publiques pour votre entreprise plafonnées à hauteur de 25% du montant du don. Il s'agit par exemple de billets pour les spectacles, de visites privées, de mise à disposition d'espaces de réception, de l'insertion de votre logo sur un catalogue d'exposition...
- 60% de réduction fiscale et 25% de contreparties soit un avantage global de 85% du montant du don pour l'entreprise pour l'entreprise mécène.

Le montant apporté en mécénat pour adhérer ainsi au club pourrait être de 3000 € minimum par an. Cet apport ouvre par exemple droit à des places gratuites (10 à 15 places en fonction des concerts) et une visibilité de son soutien sur les documents de communication de la Maison des Arts. Le coût effectif pour le mécène est ici de 450 €.

### Des soirées de prestige :

---

Les soirées organisées par la Maison des Arts et son Club entreprises doivent permettre aux entreprises de se retrouver et d'inviter les personnes qu'elles souhaitent honorer à cette occasion. Une coupe de Champagne sera offerte à l'entracte à nos membres et à leurs invités et, selon les soirées, une rencontre avec les artistes pourra être organisée afin d'évoquer le programme.

### Des soirées sur mesure, c'est possible :

---

En lien avec notre partenaire, l'Evian Resort, un accueil de restauration dans les cadres somptueux du Royal hôtel ou de l'Ermitage peut être étudié, avant ou à la suite des concerts. Il s'agit ici pour ceux qui souhaitent exceptionnellement s'affranchir des contraintes de la loi mécénat, de profiter de contreparties plus fortes en terme de communication et d'invitations.

Un devis sera alors étudié et une convention sera ainsi établie afin de fixer le niveau des prestations demandées.

### Une communication adaptée :

---

Selon leur demande, et en respectant la loi mécénat, la Maison des Arts communiquera sur le nom de ses membres afin qu'ils soient remerciés et qu'une certaine visibilité leur soit garantie. Ils seront cités et remerciés sur la plaquette de saison ainsi que sur les documents du spectacle du jour.

Le membre du club entreprise Maison des arts Thonon - Evian pourra faire valoir sa participation et son attachement à développer cette action pour une culture dynamique et de grande qualité pour le Chablais - Léman en utilisant le logo du Club.



Natalie Dessay, Philippe Cassard



Joshua Redman

## Les concerts de Musique classique

**Samedi 12 octobre 2013** : Sandrine Piau, soprano et Marie Nicole Lemieux, contre alto avec l'ensemble Il pomo doro. *Au programme : Haendel*

**Samedi 23 novembre** : L'Orchestre des pays de Savoie et Bertrand Chamayou piano et Romain Leleu trompette. *Au programme : Elgar, Chostakovitch, Neruda, Dvorak*

**Vendredi 13 décembre** : Quatuor Jérusalem. Au programme : Brahms, Chostakovitch,

**Samedi 25 janvier 2014** : L'Orchestre des pays de Savoie et Teddy Papavrani. *Au programme : Prokofiev Dvorak*

**Samedi 29 mars** : L'Orchestre des pays de Savoie + ensemble B. Tétu. *Au programme : Britten, Poulenc, Fauré*

**Samedi 10 mai** : Natalie Dessay, soprano et Philippe Cassard, piano. *Au programme : Clara Schumann, Brahms, Pfitzner, Strauss, Poulenc, Duparc, Chabrier, Chauson, Debussy*

**Samedi 24 mai** : L'Orchestre des pays de Savoie, Sophie Karthäuser, soprano et Cedric Thiberghien, piano. *Au programme : Mozart*

**Samedi 7 juin 2014** : Jean-Guilhem Queyras, violoncelle et Alexandre Tharaud, piano. *Au programme : Bach, Brahms, Webern*

## Les concerts de Jazz

**Samedi 19 octobre** : Joshua Redman Quartet

**Vendredi 8 novembre** : Madeleine Peyroux en octet

**Samedi 8 février 2014** : Manu Katché en quartet

**Vendredi 28 février** : Brad Mehldau Trio

**Samedi 12 avril** : Stéfano Di Batista et Sylvain Luc Quartet